



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Le **FIRCA**, et les Ressources Animales et Halieutiques



Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Editorial



Le rôle déterminant du FIRCA dans le développement agricole de la Côte d'Ivoire n'est plus à démontrer. Créé par le décret n°2002-520 du 11 décembre 2002 et constitué juridiquement le 28 octobre 2003, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil agricoles (FIRCA) s'est tout de suite bien illustré aux côtés des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et de l'Etat.

En symbiose avec les filières agricoles et l'appui de l'Etat, le FIRCA a financé et/ou coordonné la mise en œuvre de vastes programmes de développement au profit des Filières Végétales, Animales, Halieutiques et Forestières, qui s'étendent désormais à des domaines émergents comme (i) la Sécurité alimentaire, (ii) la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) et (iii) l'innovation Agricole Durable.

Néanmoins, il a été relevé que l'ouverture du FIRCA sur l'extérieur ; à travers la coopération sous régionale, ne doit pas occulter la nécessité de poursuivre la consolidation, l'élargissement et l'approfondissement des services rendus aux filières, afin d'améliorer, de façon soutenue, leurs performances. Et cela ne peut que nous rendre heureux. Par ces nombreux investissements, le FIRCA contribue significativement à l'essor de l'agriculture, qui demeure le socle du développement économique ivoirien. C'est un secteur primordial dont les répercussions dans la vie sociale des bénéficiaires sont cruciales, depuis des décennies.

Aujourd'hui, les défis à relever par le FIRCA pour une agriculture compétitive et à l'écoute du marché international restent tout de même énormes. Il faut également aider à nourrir une population croissante et urbaine et réduire la pauvreté. La mondialisation de l'économie étant en marche, l'agriculture ivoirienne se doit de mieux valoriser ses avantages concurrentiels et compétitifs afin de consolider ses positions sur les marchés traditionnels et en conquérir de nouveaux.

Un salon dédié à l'agriculture constitue, à cet effet, un espace privilégié de promotion des produits, des acteurs et du savoir-faire agricoles. « **Transformation structurelle de l'économie agricole face aux changements climatiques** » c'est le thème de la 4ème édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA 2017), qui se tient du 17 au 26 novembre 2017 à Abidjan.

Ce thème d'actualité permet aux participants d'unir leurs efforts au profit des différents acteurs des chaînes de valeur agricoles ivoiriennes, afin de donner à notre agriculture, le souffle nouveau dont elle a tant besoin. Pour tous les acteurs et partenaires du monde agricole ivoirien, l'occasion est opportune de nouer des partenariats gagnant-gagnant et d'importantes relations d'affaires. Plusieurs actions ont ainsi été menées pour augmenter la productivité et la production agricoles, contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer le revenu et le bien-être des producteurs et par conséquent, redynamiser l'économie ivoirienne.

Pour illustration, le désir d'être autosuffisant en productions vivrières, de façon générale, et plus particulièrement en productions animales, halieutiques et de riz, longtemps caressé par la Côte d'Ivoire, est en passe d'être une réalité, avec l'installation de plusieurs multiplicateurs d'alevins, reproducteurs porcins, pépiniéristes de banane plantain, de manioc, de semence de riz, etc.

Les initiatives visant à une meilleure résilience agricole face au changement climatique sont également prises, permettant notamment à plusieurs groupements de producteurs de vivriers de bénéficier de systèmes d'irrigation goutte à goutte sur leurs parcelles de production de tomate, d'aubergine, de gombo et de piment, grâce au projet PARFACI.

Nul doute que cette 4^{ème} édition du SARA sera édifiante pour tous. Et le FIRCA en sa qualité de structure de financement pérenne du développement agricole en Côte d'Ivoire, prendra une part active à cet important rendez-vous de célébration de l'Agriculture dans toute sa diversité.

Dr. Pierre Achal ANGUIMAN

Sommaire

06

Filière Porcine

24

Filière Ruminant

12

Filière Elevage Non
Conventionnelle

18

Filière Avicole

28

Filière Pêche et Aquaculture



La Côte d'Ivoire a entamé en 1992 une profonde restructuration de son agriculture qui s'est achevée en octobre 2003 par la création du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA). Principal outil de financement des services agricoles au profit des filières agricoles et de leurs organisations professionnelles, le FIRCA a dans sa quête perpétuelle de professionnalisation, initié plusieurs actions à l'endroit des filières agricoles, notamment celles des Ressources Animales et Halieutiques.

Les actions du FIRCA en faveur des Filières des Ressources Animales et Halieutiques ont commencé depuis 2004 et portent sur les Filières Porcine, Elevage Non Conventionnel (ENC), Avicole, Ruminants, Pêche et Aquaculture.



FILIERE
PORCINE





La Filière Porcine est une filière cotisante non autonome. Le financement des projets conduits pour la Filière Porcine provient des cotisations de la filière, de la solidarité des autres filières cotisantes et des ressources mobilisées auprès des Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre des projets PPAAO/WAAPP et C2D/PARFACI.

1- Objectifs

Professionnalisation de la filière, aide à l'amélioration de la production et promotion de la viande porcine.

2- Résultats Obtenus

- Recherche

- **Mise au point de formules alimentaires performantes et compétitives pour l'alimentation des porcs modernes en Côte d'Ivoire**

4 formules relatives aux « Aliment verrat et truie vide », « Aliment truie gestante » « Aliment truie allaitante » et « Aliment pour porc à l'engrais » ont été caractérisées et fabriquées. L'expérience a permis de réduire le coût du kg de l'aliment à hauteur de 37%, 31%, 33% et 19%, respectivement pour l'aliment verrat et truie vide, truie gestante, truie allaitante et porc à l'engrais. Les fiches techniques relatives aux différents types d'aliment ont été élaborées.

- **Amélioration génétique porcine**

Les résultats enregistrés portent sur (i) la mise en place d'une ferme d'amélioration génétique porcine à Azaguié, avec la constitution du noyau de base du sommet de la pyramide du schéma d'amélioration génétique avec 36 cochettes G4 (à raison de 18 Large White, 9 Land Race et 9 Piétrain) et de 06 verrats (à raison de 2 Large White, 2 Land Race et 2 Piétrain), (ii) l'installation complète de 9 multiplicateurs (dont 3 femmes) à Azaguié, Bouaflé, Korhogo, Bouaké, Abengourou, Man, Daloa et Yamoussoukro avec 124 reproducteurs améliorés, (iii) 504 géniteurs mis à la disposition de 117 éleveurs (dont 22 femmes), et (iv) la formation de 29 personnes à la technique de l'insémination artificielle.



Il faut noter que les performances techniques enregistrées portent sur (i) l'augmentation de la prolificité des truies avec une portée de 14 porcelets nés par truie par mise bas contre 8 avant l'intervention du projet, et (ii) la réduction du délai de production des porcs charcutiers avec la production de porcs charcutiers de 100 kg vif à 7 mois contre 13 mois avant le projet.

- Conseil agricole

- Actualisation des programmes de prophylaxie en élevage de porcs modernes en Côte d'Ivoire, avec la confection (élaboration et édition) de 9 fiches techniques sur les pathologies majeures de l'élevage porcin ivoirien et l'élaboration du plan sanitaire de l'élevage porcin.
- Mise en place au sein de l'INTERPORCI d'une cellule de suivi technico-économique des élevages porcins. Cette cellule suit actuellement 633 éleveurs d'Abidjan et sa périphérie, avec un cheptel de 7 395 truies et 651 verrats.
- L'élaboration, en cours, d'un Guide des bonnes pratiques de production en élevage de porcs.
- La redynamisation de 10 Groupements de Défense Sanitaire (GDS) dans les localités de Bingerville, Anyama, Songon, Grand Bassam, Man, Bouaflé, Yamoussoukro, Bouaké, San Pédro et Daloa.
- L'installation de 7 unités pilotes pour la production de biogaz dans les fermes porcines à Grand Bassam, Anyama, Azaguié, Bouaké, Bouaflé, Man et Tiassalé.
- La construction et l'équipement de 4 points de vente de la viande porcine à Yamoussoukro, Bouaflé, Man et Bouaké.
- La réalisation de diverses actions de promotion des produits porcins avec l'appui à l'organisation des journées porcines et la publicité générique dans la presse écrite et à la radio.



installation alimentée par le biogaz sur la ferme de M. KOUAME Kouassi Augustin éleveurs de porcs à Bouaflé



Mme OULAÏ, éleveur multiplicateur de porc

- Formation / encadrement

- Elaboration du Répertoire des métiers existants tout au long de la chaîne de valeur de la filière avec la production de documents techniques permettant d'assurer la professionnalisation des producteurs.
- **Formation des vendeuses de viande porcine à la comptabilité simplifiée** : Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 50 vendeuses sur le plan économique, et de mettre à leur disposition des outils de gestion comptable.
- **Formation des vendeuses de viande porcine aux bonnes pratiques d'hygiène** : cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités techniques de 151 vendeuses de viande porcine sur les mesures idoines pour assurer et maintenir un bon niveau sanitaire de leurs produits.
- **Formation technique des éleveurs de porcs** : cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités techniques de 401 éleveurs en biosécurité et en gestion technico-économique d'une exploitation porcine.
- **Formation à la gestion coopérative et à l'esprit associatif des organisations de la Filière Porcine** : cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités de 98 responsables au sein de 34 organisations de la filière porcine, à la gestion coopératives et à l'esprit associatif.

- Etudes

- **Recensement national des éleveurs modernes de porcs de Côte d'Ivoire.**

Ce projet a permis de disposer d'une base de données dynamique et de confectionner des cartes d'éleveurs de porcs.

- **Etude de faisabilité pour la création d'un centre de gestion pour l'APPORCI**



unité de production de biogaz sur la ferme de M. KOUAME
Kouassi Augustin éleveurs de porcs Bouaflé

Cette étude a permis de disposer d'un projet de redynamisation du centre de gestion.

- **Etude de faisabilité du projet de redynamisation de la Filière Porcine**

Cette étude a permis d'élaborer un document projet sur la relance de la Filière Porcine.

- **Etude sur la compétitivité des produits porcins locaux**

Cette étude, après avoir fait le diagnostic de la structure, des pratiques et des performances des acteurs directs de la chaîne de valeur de la Filière Porcine ivoirienne, a proposé un plan d'actions articulé autour des axes stratégiques suivants : (i) Amélioration de la productivité des élevages, (ii) Amélioration des capacités de mise à marché, (iii) Amélioration des capacités techniques et financières des acteurs, (iv) Renforcement du cadre institutionnel, fiscal et réglementaire, et (v) Amélioration de la promotion des produits porcins locaux auprès des consommateurs.

- **Appui aux OPA**

- **Appui à la création de l'interprofession porcine (INTERPORCI)**

Réalisation de l'étude ayant aboutie à la création de l'interprofession et renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif de l'INTERPORCI.





Le financement des programmes de la Filière Porcine reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ses acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela un accent particulier sera mis sur les concertations avec la Filière Porcine pour l'élargissement de l'assiette des cotisations aux éleveurs n'abattant pas leurs animaux à l'abattoir de la SIVAC, et le suivi du dossier du reversement d'une partie des prélèvements compensatoires au FIRCA pour le financement des programmes de recherche, de conseil agricole et de formation de la Filière Porcine.

Le FIRCA, malgré les difficultés de mobilisation des ressources pour le financement des projets d'élevage, poursuivra son engagement auprès de la Filière Porcine pour son développement.



FILIERE
DES ELEVAGES NON
CONVENTIONNELS



La Filière des Elevages Non Conventionnels (ENC) ou Filière des Elevages en Développement est une filière non cotisante. Elle se compose, entre autres, des élevages d'aulacodes (aulacodiculture), de lapins (cuniculture), d'abeilles (apiculture), d'escargots (héliciculture)...

1- Objectifs

Rendre la filière cotisante en organisant ses acteurs et en améliorant la production.

2- Résultats obtenus

- Recherche

- **Mise au point d'aliments complets adaptés aux aulacodes.**

3 aliments granulés pour aulacodes à partir de fourrage et de matières premières locales ont été fabriqués, à raison d'un aliment pour les reproducteurs (aulacodes adultes âgés de 9 mois et plus), 1 aliment pour aulacode en engraissement (aulacodes subadultes âgés de 4 à 9 mois) et 1 aliment pour aulacode en croissance (jeunes aulacodes âgés de 0 à 4 mois).

- **Production de miels mono floraux de manguier, hévéa, anacardier, palmier à huile, caféier, cotonnier et cacaoyer.**

Les ruchers de mangue, anacarde, café, cacao et coton ont produit du miel, tandis que ceux de l'hévéa et du palmier n'ont pas produit de miel à cause des fréquentes désertions des abeilles.

L'analyse des caractères physico-chimiques des miels produits montre que les paramètres tels que la teneur en eau, l'acidité, le taux de sucre et la teneur en hydroxyméthyl furfural (HMF représente un critère de qualité qui renseigne sur l'état de fraîcheur et du surchauffage d'un miel) sont conformes aux normes légales du miel (normes du Codex Alimentarius). La teneur en matière insoluble est élevée par rapport aux normes légales.

Quant à l'analyse relative à la détection et à la teneur en pesticides organo-phosphorés ou organo-chlorés, elle révèle qu'avec un niveau inférieur à 0,02 µg/kg de miel, il n'y a pratiquement



pas de pesticide dans les échantillons de miels mono floraux de cacao, café, anacarde, mangue et coton initialement prévus au projet. Le miel de karité ajouté par la suite ne contient pas non plus de pesticide.

- **Production de reines et d'essaims d'abeilles**

Le projet vise à mettre en place des ruchers de production de reines et d'essaims d'abeilles, afin de rendre disponibles, à tout moment de l'année, des colonies.

Pour le moment, les réalisations ont porté sur la création des conditions utiles à l'expérimentation, avec l'acquisition des ruches expérimentales, des équipements techniques et la sélection des ruchers expérimentaux à Songassou (Dimbokro) et Ferkessédougou et l'identification des abeilles, en vue du choix des colonies à reproduire.

- **Mise en place et gestion du centre de reproducteurs pour les éleveurs de lapins :**

Un noyau de reproducteurs du centre a été constitué avec l'importation de la France de 29 grands parentaux et la poursuite des accouplements pour la constitution du cheptel de base de parentaux de 48 femelles et de 8 mâles pour la production des F1, destinés à la vente aux éleveurs. Après la constitution du cheptel de base de parentaux pour la production des F1, 288 reproducteurs ont été mis à la disposition des éleveurs et 31 reproducteurs (11 mâles et 20 femelles) sont en engraissement. Notons que le centre a été frappé par la maladie à virus hémorragique du lapin, ayant entraîné une forte mortalité au niveau des parentaux.

- **Renforcement des capacités de production cunicole**

L'objectif du projet est, d'une part, de mettre en place et de conduire un élevage de grands parentaux, d'autre part, de renforcer les capacités techniques des cuniculteurs. Il a, pour le moment, permis la mise à la disposition des éleveurs de lapins de 112 reproducteurs et la mise en place de 2 formules d'aliment lapin, à raison d'une formule pour aliment maternité et une formule pour l'engraissement. La fabrication d'aliment avec ces formules a commencé et l'aliment fabriqué sera expérimenté à la Société Agro-piscicole (SAP) de la Mé avant d'être proposé en package avec les lapins reproducteurs aux éleveurs.

- Formation/encadrement

- **Renforcement des capacités de production des aulacodiculteurs :**

197 aulacodiculteurs et 25 techniciens de l'ANADER ont été formés. L'aulacoderie de Toumodi, la salle de formation et des dortoirs ont été réhabilités et équipés. Un réfectoire a été construit, 200 reproducteurs aulacodes ont également été acquis.



- **Formation des apiculteurs à la gestion d'un rucher**

Cette formation nationale a permis de renforcer les capacités techniques de 40 apiculteurs en matière de récolte et de production de sous-produits du miel.

- **Formation des apiculteurs à la gestion technico-économique**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 39 apiculteurs sur les connaissances et méthodes de gestion technico-économique d'un rucher.

- **Formation des apiculteurs aux techniques de piégeage des essaims d'abeilles**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 apiculteurs aux techniques de piégeage des essaims d'abeilles.

- **Formation des apiculteurs du Nord aux techniques de récolte du miel**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 apiculteurs de la zone Nord en matière de récolte et de production de sous-produits du miel.





- **Formation des éleveurs de lapins à la gestion d'un clapier**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 46 cuniculteurs à la bonne conduite d'un clapier.

- **Formation en gestion technico-économique des éleveurs de lapins**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 cuniculteurs sur les connaissances et méthodes de gestion technico-économique d'un clapier.

- **Formation des éleveurs de lapins en biosécurité**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 34 cuniculteurs en matière de bonnes pratiques de biosécurité.

- **Formation des éleveurs de lapins à la comptabilité simplifiée**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 41 cuniculteurs sur le plan économique, et de mettre à leur disposition des outils de gestion comptable de leur exploitation.

- **Appui aux OPA**

- **Appui à la création de la Fédération Nationale des Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACUCI)**

Ce projet a permis la création de la FENACUCI.

- **Appui à la création de la Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire (FENAPCI)**

Ce projet a permis la création de la FENAPCI.

- Etudes

- **Recensement national des producteurs et des groupements professionnels des Elevages Non Conventionnels de Côte d'Ivoire.**

Ce projet a permis de disposer d'une base de données dynamique pour l'héliculture (escargot), l'apiculture (miel), l'aulacodiculture (aulacode), la cuniculture (lapin), la ranaculture (grenouille) et la sériciculture (ver à soie).

- **Etude de faisabilité du programme de recherche de formules alimentaires adaptées aux aulacodes et aux lapins**

Cette étude a permis d'identifier (i) les stratégies et actions à mettre en place pour la fourniture d'une alimentation de qualité aux aulacodes et aux lapins, et (ii) les actions de recherche à conduire avec l'évaluation des différents coûts.

3- Perspectives

Le financement des programmes de la Filière des Elevages en Développement reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela un accent particulier sera mis sur les concertations avec la filière notamment au niveau des spéculations cunicole et apicole pour leur intégration dans le système de cotisations du FIRCA afin d'améliorer le financement des programmes de recherche, de conseil agricole et de formation de la Filière des Elevages en Développement.

Le FIRCA, malgré la difficulté de mobilisation des ressources pour le financement des projets d'élevage, continuera son engagement auprès de la Filière des Elevages en Développement pour son essor.



FILIERE
AVICOLE

La Filière Avicole est une filière cotisante autonome.

1- Objectifs

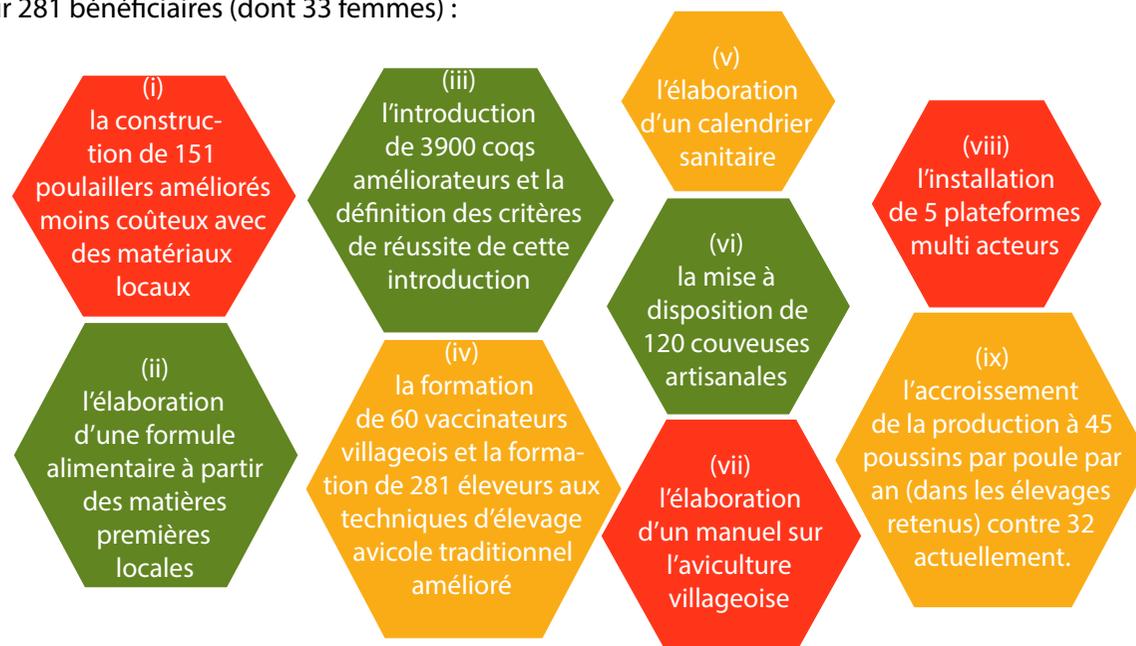
Contribuer à l'amélioration des productions avicoles dans le cadre du Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA).

2- Résultats obtenus

- Recherche

• **Projet pilote d'amélioration de l'aviculture villageoise en Côte d'Ivoire**

Ce projet initié dans le cadre du PPAO/WAAPP, avec pour objectif d'améliorer la productivité de l'aviculture villageoise en vue de renforcer la sécurité alimentaire, a permis, pour 281 bénéficiaires (dont 33 femmes) :





opération de vaccination de volaille traditionnelle

- Conseil agricole

• Vaccination des volailles traditionnelles contre la pseudo peste aviaire (maladie de Newcastle) dans la zone Nord de la Côte d'Ivoire

Ce projet initié en collaboration avec la Direction des Services Vétérinaires dans le cadre du PPAAO/WAAPP, a permis de vacciner dans les régions du Poro, Tchologo, Bagoué, Bounkani, Gbèkè, Hambol, Worodougou, Beré, Kabadougou et Folon, sur 3 campagnes de vaccination, 21 352 571 volailles traditionnelles réparties dans 5 019 localités et appartenant à 246 620 bénéficiaires (dont 62 234 femmes).

• Appui à la lutte contre la grippe aviaire.

2 appuis ont été faits au Comité National de Lutte contre la Grippe Aviaire (CNLGA) et à l'IPRAVI en 2006 et en 2015, dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire. Ces appuis ont contribué à (i) la sensibilisation et la formation des aviculteurs, (ii) la communication grand public, (iii) la mise en place de la biosécurité, et (iv) la prise en charge des frais de déplacement des équipes de détection de la maladie.

• Appui à la mise en place de GDS au sein de la Filière Avicole

Cet appui a permis de mettre à la disposition de l'IPRAVI des équipements et fournitures (motos, atomiseurs, paires de bottes et désinfectants) afin de rendre opérationnel 9 GDS (Groupement de Défense Sanitaire) au sein de la Filière Avicole.



- Formation / encadrement

• Formation en gestion technico - économique des aviculteurs

Cette formation a permis à 37 aviculteurs de se familiariser aux outils conçus pour la gestion de leurs exploitations.

• Formation des aviculteurs en biosécurité

2 sessions de formation sur la biosécurité ont été organisées pour les aviculteurs et ont permis de renforcer les capacités techniques de 81 aviculteurs sur les pratiques et mesures conçues pour prévenir l'introduction, le maintien, la diffusion d'agents pathogènes ainsi qu'à l'utilisation de médicaments et des substances chimiques.

• Formation des gestionnaires de couvoirs à l'hygiène et la gestion sanitaire du couvoir

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 17 gestionnaires de couvoirs à l'hygiène et la gestion sanitaire du couvoir.

• Formation technique des aviculteurs de l'Est à la conduite d'une bande

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 46 aviculteurs de la zone Est en matière de zootechnie, santé animale et alimentation.

• Formation des responsables des organisations de producteurs de la Filière Avicole à la gestion coopérative et à l'esprit associatif

Cette formation a permis aux 40 responsables d'organisations de producteurs présents de se familiariser aux textes conçus pour la gestion des coopératives et de renforcer leurs capacités en matière de bonne gouvernance.



- Etudes

- **Etude de faisabilité pour la redynamisation du centre de gestion de l'UACI**

Cette étude a permis de disposer d'un projet de redynamisation du centre de gestion.

- **Elaboration d'un guide sur les normes dans la fabrication de l'aliment de volailles**

Un guide sur les normes dans la fabrication de l'aliment de volailles a été élaboré afin de contribuer à la production d'aliments de bonne qualité, en rapport avec les normes requises par l'ensemble des opérateurs de ce secteur.

- **Elaboration de normes sur les bonnes pratiques de production et de transformation dans le secteur avicole ivoirien**

Ce projet qui avait pour objectif d'élaborer des normes dans le secteur avicole ivoirien en vue de contribuer au développement harmonieux et durable de l'aviculture moderne, a permis l'élaboration d'un rapport final qui comprend 2 grandes parties portant sur la cartographie de l'aviculture ivoirienne et le guide normatif du secteur avicole ivoirien.

La partie relative à la cartographie aborde (i) les généralités sur l'aviculture ivoirienne, (ii) l'analyse de la filière avicole ivoirienne et (iii) le cadre juridique actuel du secteur avicole ivoirien. Quant à la partie sur le guide normatif du secteur avicole ivoirien il traite, à la demande de l'IPRAVI, des propositions (i) pour l'amélioration de la législation applicable au secteur avicole ivoirien, (ii) de normes techniques sur les infrastructures d'élevage, la production et la commercialisation des poussins, la fabrication des aliments de volailles,



l'abattage et la commercialisation des volailles, et (iii) une analyse perspective de professionnalisation du secteur avicole ivoirien.

3- Perspectives

Le financement des programmes de la Filière Avicole reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela un accent particulier sera mis sur les concertations avec la Filière Avicole pour la détection et l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble des couvoirs existants sur le territoire national, et l'analyse du dossier du reversement d'une partie du fonds de développement avicole au FIRCA pour le financement des programmes de formation professionnelle et de renforcement des capacités des Organisations Professionnelles de la Filière Avicole.





FILIERE DES
RUMINANTS

La Filière des Ruminants est une filière cotisante non autonome. Elle concerne notamment les bovins, les ovins et les caprins.

1- Objectifs

La professionnalisation des acteurs de la filière.

2- Résultats obtenus

- Conseil agricole

• Introduction de chèvres rousses de Maradi

Ce projet initié dans le cadre du PPAO/WAAPP a permis la mise en place d'un élevage de chèvres rousses de Maradi à Akanzakro (Bouaké), avec un effectif de 49 chèvres et 12 boucs et la distribution de 29 boucs de Maradi dans les villages de la zone de Bouaké.

Un suivi de l'élevage reproducteur d'Akanzakro et des boucs introduits dans les villages est en cours afin d'évaluer les effets du cheptel introduit sur le cheptel local.

• Multiplication de reproducteurs ovins performants

Ce projet qui a pour objectif de contribuer à l'approvisionnement des éleveurs ovins en géniteurs de bonne qualité, est en phase de démarrage avec la réhabilitation, en cours, de la station de production de géniteurs au niveau du PNSO et l'approvisionnement en géniteurs des 2 élevages de multiplication sélectionnés à Pkouèbo (Toumodi) et Yomidji (Dabou).

• Amélioration de la production laitière dans les élevages de la SCOOPS COPROLAIT d'Azaguié

Ce projet initié dans le cadre du PPAO/WAAPP a permis la fourniture (i) de 100 génisses de race zébu Azawak et Goudali, (ii) d'intrants alimentaires (composés de 7,3 tonnes de tourteau de coton ; 18 tonnes de tourteau de palmiste ; 25 tonnes de farine basse de riz et de





40,31 tonnes de son de blé), (iii) de produits vétérinaires, (iv) la formation des éleveurs, (v) la fourniture d'équipements complets pour l'insémination artificielle et (vi) la réalisation de l'insémination artificielle sur 162 animaux identifiés.

Les premières mises bas ont donné 47 veaux.

- **Formation / encadrement**

• **Formation en gestion technico-économique des éleveurs de petits ruminants**

Cette formation a permis à 38 éleveurs de petits ruminants de se familiariser aux outils conçus pour la gestion de leurs exploitations.

• **Formation des marchands de bétail à la comptabilité simplifiée**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 48 marchands de bétail sur le plan économique et de mettre à leur disposition des outils de gestion comptable.

• **Formation des bouchers aux techniques modernes de boucherie**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 100 bouchers d'une part en matière de traitement et conservation de la viande et d'autre part, de les sensibiliser sur l'observation des bonnes pratiques d'hygiène.

• **Formation des marchands de bétail à l'entretien des animaux au parc**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 60 marchands de bétail sur les techniques d'entretien des animaux au parc.

• **Formation des marchands de bétail à la comptabilité simplifiée**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 45 marchands de bétail de la région du Gbêkè sur le plan économique et de mettre à leur disposition des outils de gestion comptable.

- **Formation technique des éleveurs de bovins à la conduite d'une ferme**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 35 éleveurs de bovins en matière de zootechnie, santé animale et alimentation.

- **Formation en gestion technico-économique des éleveurs de bovins**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 39 éleveurs de bovins sur les connaissances et méthodes de gestion technico-économique d'un élevage bovin.

- **Formation des responsables des coopératives de ruminants à la gestion coopérative**

Cette formation a permis aux 31 responsables d'organisations de producteurs de ruminants présents de se familiariser aux textes conçus pour la gestion des coopératives et de renforcer leur capacité en matière de bonne gouvernance.

- **Appui aux OPA**

- **Appui à la mise en place de la faïtière des associations d'éleveurs de petits ruminants**

Ce projet a permis la création de la Fédération Nationale des Producteurs de Petits Ruminants de Côte d'Ivoire (FENAPPRUCI).

3- Perspectives

Le financement des programmes de la Filière des Ruminants reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre ces objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.





FILIERE
PÊCHE ET
AQUACULTURE



La Filière Pêche et Aquaculture est une filière cotisante non autonome avec un faible taux de cotisation.

Le financement des projets conduits pour la Filière Pêche et Aquaculture provient des cotisations de la filière, de la Caisse de Solidarité et du C2D/PARFACI.

1- Objectifs

Professionnaliser les acteurs de la filière et améliorer la production.

2- Résultats obtenus

- Recherche

- **Mise en œuvre du volet recherche-développement du projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire.**

Ce projet initié dans le cadre du C2D-PARFACI, a pour le moment permis, (i) l'augmentation du nombre d'alevins mâles dans les fratries au niveau du tilapia par inversion hormonale avec un taux de réussite de 94%, (ii) la production de 1 730 000 alevins mâles de tilapia pour les pisciculteurs, (iii) l'élaboration des fiches techniques sur les systèmes de reproduction et d'alevinage du tilapia *Oreochromis niloticus* et des silures *Clarias gariepinus* et *Heterobranchus longifilis*, (iv) la constitution du pool génétique de 11 000 géniteurs de tilapia *Oreochromis niloticus* souche Bouaké, (v) l'exécution du volet rizipisciculture avec la réalisation des tests portant sur les techniques de l'alternance poisson/riz ; l'association riz / poisson en étang piscicole et la juxtaposition riz / poisson en casier rizicole. Les différentes fiches techniques ont été élaborées et sont en cours d'édition

- **Augmentation du taux de survie post-larves du silure et du mâchoiron**

Les expériences ont été réalisées sur l'influence de la densité de mise en charge, le taux de rationnement, la fréquence de distribution des repas, et les taux d'incorporation de sous-produits agro-alimentaires de moindre coût dans l'alimentation des larves de *Heterobranchus longifilis* et du mâchoiron *Chrysichthys nigrodigitatus*. Il ressort de ces travaux, chez les larves de *Heterobranchus longifilis* que les meilleurs résultats de croissance et de survie ont été obtenus,



avec la densité de mise en charge de 1 larve/litre (contre 0,2 - 0,5 actuellement), la fréquence de trois repas par jour distribués (contre 6 actuellement) à 8 Heures, 13 H et 17H, la ration alimentaire de 100% de la biomasse et l'aliment *Artemia salina* substitué à 75% de la farine d'asticot (SA75). Chez le mâchoiron *Chrysichthys nigrodigitatus*, les meilleurs résultats de croissance et de survie larvaire ont été obtenus à la densité de mise en charge de 6 larves/ litre (contre 2 à 3 actuellement), à la fréquence de quatre (contre 6 actuellement) repas par jour distribués à 7 H, 11H, 15 H et 18 H, à la ration de 75% de la biomasse, et avec l'aliment *Artemia salina* substitué à 100% de la farine de cervelle (SC100).

Le respect de ces conditions d'élevage permet d'obtenir:

- chez *H. longifilis* des masses moyennes comprise entre 2,07 et 2,94 g et des taux de survie variant entre 70,35 et 79,01 % après 49 jours d'élevage.
- Chez *C. nigrodigitatus*, des masses moyennes comprises entre 1,44 et 2,01 g et des taux de survie variant entre 95,33 et 95,91% après 56 jours d'élevage dans les conditions définies.

• **Mise au point de formules alimentaires adaptées par zone agro-écologique**

Ce projet a permis l'élaboration de 12 formules alimentaires qui ont fait l'objet de 12 fiches techniques à raison d'une fiche technique par espèce (tilapia, silure et machoiron) et par stade physique du développement (reproduction, alevinage, pregressissement et grossissement).



- **Etude des changements environnementaux sur la vulnérabilité des ressources halieutiques dans la zone lagunaire de Jacqueline à Dabou**

Ce projet a permis la détermination dans la zone lagunaire de Jacqueline à Dabou (i) des variations saisonnières des paramètres hydroclimatiques, physico-chimiques et environnementaux de l'eau et des sédiments; (ii) des teneurs en métaux lourds et en pesticides dans l'eau, des sédiments et principales espèces itchyologiques exploitées ; et (iii) du niveau de contamination bactérienne de l'eau, des sédiments et principales espèces itchyologiques exploitées.

- **Conseil agricole**

- Production et diffusion des alevins mâles de Tilapia dans les zones piscicoles

Ce projet initié dans le cadre du C2D-PARFACI, a permis la mise en place de 5 fermes de multiplication d'alevins à Offoumpo (Agboville), Kouassibeniékro (Abengourou), Méagui, Daloa et Odienné, qui ont pour le moment produit 918 080 alevins pour l'approvisionnement des autres pisciculteurs.

- **Formation / encadrement**

- **Mise en œuvre du volet renforcement des capacités des pisciculteurs du projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire.**

Ce projet, qui avait pour objectif de faire émerger de nouveaux foyers piscicoles et de renforcer les capacités des acteurs, a permis de (i) sensibiliser 699 nouveaux pisciculteurs, (ii) apporter un appui à l'installation de 203 nouveaux pisciculteurs, (iii) suivre 817 pisciculteurs dont 413 nouveaux et 404 anciens avec une production de 1 540 tonnes de poissons sur les 2 ans du projet, et (iv) former 2 165 pisciculteurs et des professions connexes (aménagistes, tâcherons) dans 7 régions (Haut Sassandra, Gôh, Tonkpi, Indenié-Djuablin, Sud Comoé, Bélier et Nawa).



M. AMOIKON Eponon Jean-Baptiste, Multiplificateur d'alevins, de tilapia à Kouassibeniékro (Abengourou)



- **Formation des responsables des coopératives de pêche artisanale maritime à la gestion coopérative**

Cette formation a permis à 43 responsables des coopératives de pêche artisanale maritime de se familiariser aux textes conçus pour la gestion des coopératives et de renforcer leur capacité en matière de bonne gouvernance.

- **Formation des pêcheurs artisans maritimes aux techniques modernes de pêche**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 34 pêcheurs sur les méthodes modernes de pêche et l'usage des engins conventionnels de pêche.

- **Formation des pêcheurs artisans maritimes du sud-ouest à l'utilisation des engins conventionnels de pêche et à la conservation des produits de pêche**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 35 pêcheurs artisans maritimes à l'usage des engins de pêche conventionnels et aux méthodes appropriées de conservation des captures fraîches.



- **Formation des pêcheurs artisans continentaux aux techniques modernes de pêche**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 39 pêcheurs artisans continentaux sur les méthodes modernes de pêche et l'observation des bonnes pratiques de pêche.

- **Formation des pisciculteurs à la gestion d'une exploitation piscicole**

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 34 pisciculteurs en matière de

zootechne, d'alimentation, de gestion des fiches techniques et d'entretien des infrastructures piscicoles.

- **Formation des organisations de base du secteur aquacole à la gestion coopérative et à l'esprit associatif**

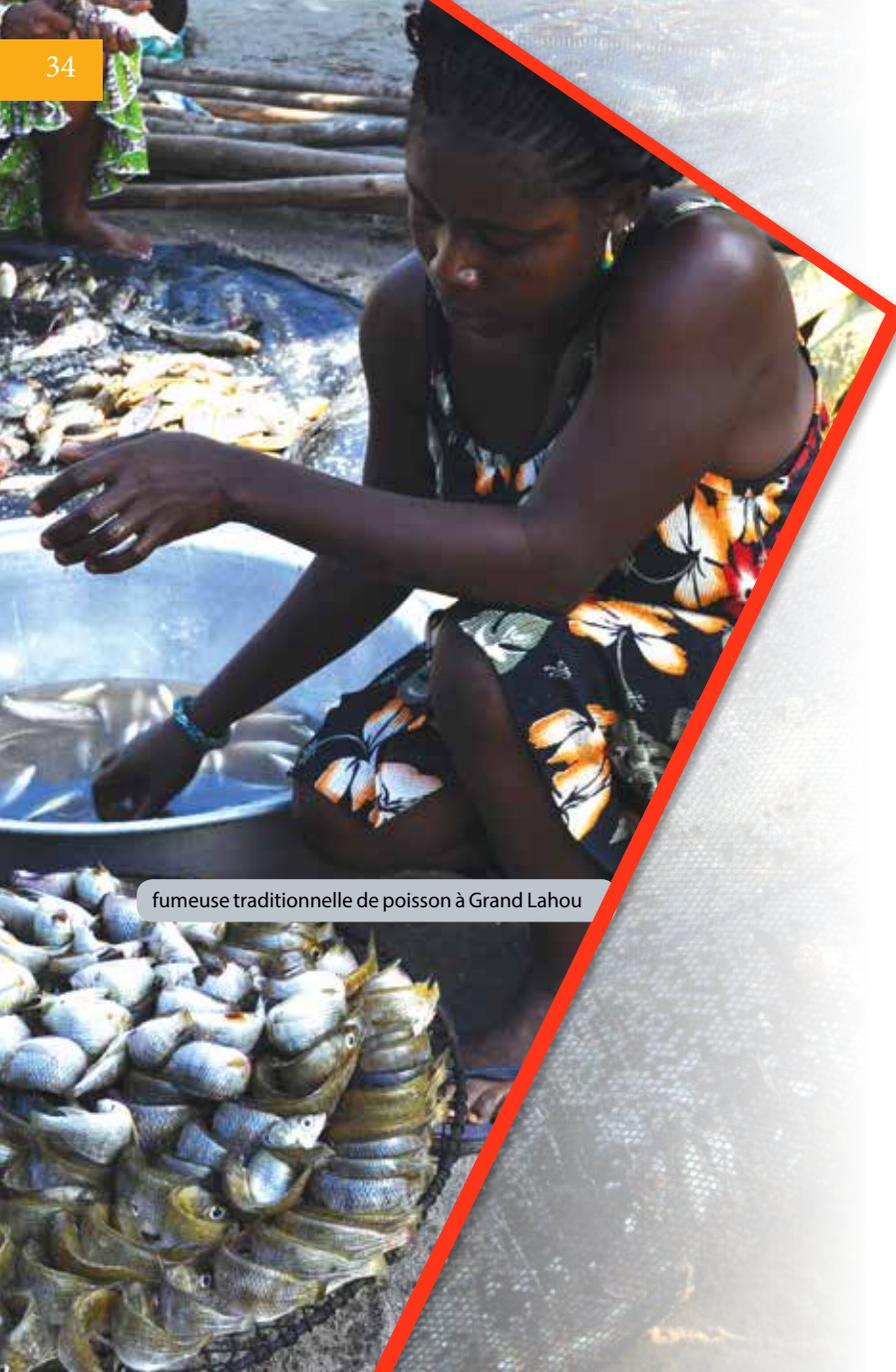
Cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités de 150 responsables des organisations du secteur aquacole à la gestion coopérative et à l'esprit associatif.

- **Appui aux OPA**

- **Appui à l'organisation des pêcheurs artisans continentaux en coopérative**

Cette contribution à la structuration du secteur de la pêche artisanale continentale a permis la mise en place des coopératives de pêcheurs artisans de Kossou, Buyo, Taabo, Guessabo, et Sakassou.





fumeuse traditionnelle de poisson à Grand Lahou

- Etudes

- **Elaboration et diffusion d'un recueil de textes réglementaires sur la pêche et l'aquaculture**

Un recueil de textes réglementaires complet a été élaboré et diffusé aux acteurs de la filière.

- **Etude diagnostic de la pisciculture en Côte d'Ivoire**

Cette étude, après avoir fait l'état des lieux de la Filière Piscicole et identifié les contraintes majeures au développement de la pisciculture, a proposé une stratégie de relance de la pisciculture à travers un programme d'actions structuré autour de deux orientations stratégiques. Il s'agit de (i) renforcer et valoriser les capacités nationales et (ii) améliorer la production nationale. Ce programme d'un coût (hors coût de fonctionnement de l'unité de gestion) de 2,506 milliards de F CFA, vise à asseoir les bases en vue de l'atteinte de l'objectif de production de 200.000 tonnes de poissons aquacoles, assigné au sous-secteur à l'horizon 2020.

3- Perspectives

Le financement des programmes de la Filière Pêche et Aquaculture reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela un accent particulier sera mis sur les concertations avec la Filière Pêche pour la détection et l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble des zones de pêche du territoire national, et l'analyse d'une contribution des accords de pêche au financement des programmes de formation professionnelle et de renforcement des capacités des Organisations Professionnelles de la Filière Pêche.



Tel. : 22 52 81 81 / Fax : 22 52 81 87



01 B.P. 3726 Abidjan 01



Email : firca@firca.ci



**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES**



Cocody II Plateaux, 7ème tranche



www.firca.ci

